



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL

04/07/2022

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Administration générale

- Délibération n° 04072022/D01 : rapport d'activité 2021
- Délibération n° 04072022/D02 : Entente territoire d'énergie hauts de France : Congrès FNCCR 2022
- Délibération n° 04072022/D18 : Information sur les Décisions prises par le président et le bureau

Finances Publiques

- Délibération n° 04072022/D03 : Décision modificative n°1
- Délibération n° 04072022/D08 : Information sur la réforme de la Taxe sur la consommation finale d'Electricité (TCFE)

Compétence d'Autorité Organisatrice de la distribution publique (AOD) ELECTRICITE

- Délibération n° 04072022/D04 : Actualisation du programme prévisionnel de travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés 2022
- Délibération n° 04072022/D05 : Convention avec ENEDIS pour la mise en œuvre du programme ADELE (cartographie et localisation des branchements)
- Délibération n° 04072022/D06 : Fixation du taux de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur le réseau électrique, Télécom, Eclairage Public et IRVE

Compétence Eclairage Public

- Délibération n° 04072022/D07 : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022
- Délibération n° 04072022/D10 : Information sur le conservatoire botanique à Bailleul – opération de mécénat

Compétence d'Autorité Organisatrice de la distribution publique (AOD) GAZ

- Délibération n° 04072022/D09 : Point sur les négociations avec GRDF : renouvellement du contrat de concession gaz au périmètre de la concession historique

Compétence IRVE

- Délibération n° 04072022/D11 : Schéma directeur des IRVE – Information
- Délibération n° 04072022/D12 : Modalités de participation des communes
- Délibération n° 04072022/D13 : Modalités de participation pour la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI)
- Délibération n° 04072022/D14 : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022

Transition Energétique et Maîtrise de la demande en Energie (MDE)

- Délibération n° 04072022/D15 : Décret tertiaire et obligation OPERAT – Accompagnement du SIECF TE Flandre à destination des collectivités et établissements publics du territoire
- Délibération n° 04072022/D16 : Programme ACTEE 2 – Opération capteurs de CO2 pour les écoles maternelles et primaires, et bâtiments éducatifs du territoire – modification de modalités de prise en charge

Compétence Télécom Numérique

- Délibération n° 04072022/D17 : Démontage des matériels de montée en débit par technologie radio (Xilan) : Modalités opérationnelles

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022 Délibération N° 04072022/D01 Administration Générale - Rapport d'activité 2021

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 précitée, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déleguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déleguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déleguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déleguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déleguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU

Délibération N°04072022/D01
Administration Générale - Rapport d'activité 2021

Exposé et proposition :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-39,
Vu le projet de rapport d'activité,

Considérant que le rapport d'activité a pour objet de dresser le bilan de l'activité du Syndicat pour l'année écoulée et d'apporter une information à l'ensemble des Conseils municipaux des Communes membres,

Il est proposé au Comité d'adopter le rapport d'activité 2021.

Il est précisé que le rapport sera ensuite adressé aux Maires des Communes membres. Le rapport fera l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la Commune au Comité syndical seront entendus.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre

Vanmaele



[Signature]

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D01
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Administration Générale - Rapport d'activité 2021
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D01-DE-1-1_0.xml	text/xml	1005
Nom original :		
D__lib N__04072022 D01 _ Rapport d activit__ 2021.pdf	application/pdf	199757
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	199757
Nom original :		
RAPPORT 2021 v.11 07.pdf	application/pdf	21426004
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D01-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	21426004

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2022 à 15h49min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juillet 2022 à 15h49min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juillet 2022 à 15h49min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juillet 2022 à 15h49min38s	Reçu par le MI le 2022-07-12

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D02

Administration Générale - Entente Territoire d'énergie hauts de France : Congrès FNCCR 2022

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n° 2021-1465 précitée, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIEX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

Délibération N°04072022/D02
Administration Générale - Entente Territoire d'énergie hauts de France :
Congrès FNCCR 2022

Exposé et proposition :

Monsieur le Président rappelle que le SIECF territoire d'énergie Flandre est membre de l'entente TERRITOIRE d'ENERGIE HAUTS DE FRANCE, constituée par plusieurs syndicats d'énergie : SE60, Territoire d'énergie Somme, Territoire d'énergie Cambrésis et Union des Syndicats de l'Aisne.

Cette entente est l'occasion de fixer des objectifs communs, de mutualiser les dossiers de subventions, de mutualiser des compétences, de créer des groupements d'achat, de créer des outils de communication et de sensibilisation en commun, de coordonner les actions en matière de transition énergétique.

Dans ce cadre, l'entente Territoire d'énergie Hauts de France souhaite disposer d'un stand commun aux 5 syndicats, lors du prochain Congrès de la Fédération Nationale FNCCR, organisé à Rennes en septembre 2022.

Il est proposé d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat présentée en annexe.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité (voir visa).

Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance

Vanmaele



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF - TE Flandre

[Signature]

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D02
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Administration Générale - Entente Territoire d'Energie Hauts de France : Congrès FNCCR 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D02-DE-1-1_0.xml	text/xml	1047
Nom original :		
D__lib N__ 04072022 D02 _ Entente TE Haut de France _ Congr__s FNCCR.pdf	application/pdf	206035
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	206035
Nom original :		
4 _ Annexe _ projet convention TE HdF Congr__s FNCCR.pdf	application/pdf	280452
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D02-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	280452

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2022 à 15h53min46s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>12 juillet 2022 à 15h53min50s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>12 juillet 2022 à 15h54min22s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 juillet 2022 à 15h54min34s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-07-12</i>



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524
HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

COMITE SYNDICAL DU 04 JUILLET 2022

Délibération n°04072022/D03 - Finances Publiques : Décision Modificative N°1

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 précitée, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déleguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déleguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déleguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déleguée titulaire	CAPPELEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déleguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déleguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE

Délibération n° 04072022/D03

Finances Publiques : Décision Modificative N° 1

Exposé et proposition :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L.2313-1 et suivants
Vu la délibération relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2022 et la délibération relative au budget supplémentaire,
Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du SIECF,

Le comité est invité à adopter la décision modificative n° 1 ci-après.

59295		SIECF		DM n°1 2022	
CODE INSEE		Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre			
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL					
TRANSFERT DE CREDITS					
DESIGNATION		DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONCTIONNEMENT					
CH 011	D-60622-020	Carburant		6 000,00 €	
	D-6064-020	Fournitures administratives		4 000,00 €	
	D-6135-020	Locations mobilières		3 000,00 €	
	D-615221-020	Entretiens et réparations bâtiments publics		5 000,00 €	
	D-61551-020	Matériel roulant		4 000,00 €	
	D-6188-020	Autres frais divers		7 000,00 €	
	D-6238-020	Publicité - Divers		3 000,00 €	
	D-64114-020	Personnel Titulaire - Indemnité Inflation		200,00 €	
	D-64131-020	Rémunérations		5 000,00 €	
	D-64134-020	Personnel non Titulaire - Indemnité Inflation		100,00 €	
CH 012	D-64138-020	Autres indemnités		3 000,00 €	
	D-64172-020	Apprentis - Indemnité Inflation		200,00 €	
	D-6455-020	Cotisations pour assurance du personnel		60 000,00 €	
	D-6456-020	Versement au FNC du supplément familial		3 000,00 €	
CH 65	D-6531-020	Indemnités		6 000,00 €	
CH 013	R-6459-020	Rembt sur charges de SS et de prév			500,00 €
CH 70	R-70388-816	Autres redevances et recettes diverses			74 000,00 €
Ordre	R-777-816	Quote-part des subv d'invest			25 220,00 €
CH 042					
Ordre	D-023-816	Virement à la section d'investissement	9 780,00 €		
		TOTAL	9 780,00 €	109 500,00 €	0,00 € 99 720,00 €
		TOTAL FONCTIONNEMENT		99 720,00 €	99 720,00 €
INVESTISSEMENT					
CH 23	D-2315-816	Immobilisations en cours		147 330,00 €	
CH 13	R-1311-816	Etat			164 330,00 €
CH 21	R-2158-816	Autres installations, mat et outil techn			18 000,00 €
Ordre	D-13911-816	Etat et Etab. Nationaux		61,00 €	
	D-13913-816	Départements		8 206,00 €	
	D-139148-816	Autres communes		16 210,00 €	
	D-139158-816	Autres groupements		272,00 €	
CH 040	D-13918-816	Autres		471,00 €	
	D-458179-816	CEE Communes		10 000,00 €	
45..	R-458279-816	CEE Communes			10 000,00 €
Ordre	R-021-816	Virement de la section de fonctionnement			9 780,00 €
		TOTAL	0,00 €	182 550,00 €	9 780,00 € 192 330,00 €
		TOTAL INVESTISSEMENT		182 550,00 €	182 550,00 €
		TOTAL GENERAL		282 270,00 €	282 270,00 €

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance

Vanmaele



Le Président du SIECF,
Michel DECOOL,

Le Vice-Président du SIECF
Jean-Luc Cleenwerck

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Cleenwerck".

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D03
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	DM1 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D03-DE-1-1_0.xml	text/xml	964
Nom original :		
DELIB SIECF 04072022_D03 DM1 2022.pdf	application/pdf	915455
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	915455
Nom original :		
DM1 CS DU 04_07_2022.pdf	application/pdf	139469
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D03-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	139469

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2022 à 17h15min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juillet 2022 à 17h15min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juillet 2022 à 17h15min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juillet 2022 à 17h16min01s	Reçu par le MI le 2022-07-12

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D04

Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD)
ELECTRICITE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux
d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux
Article 8 et travaux coordonnés 2022

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n° 2021-1465 précitée, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIUEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	ECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N°04072022/D04
Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD)
ELECTRICITE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux
d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux
Article 8 et travaux coordonnés 2022

Exposé et proposition - Rapport de Laurent VANPOUILLE, Vice-Président :

Il est proposé au Comité de valider le programme prévisionnel de travaux pour 2022 selon le tableau en annexe.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD électricité ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité


Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF - TE Flandre

Vanmaele



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication

COMITE du 04/07/2022 - ACTUALISATION PROGRAMME PREVISIONNEL ART 8 2022 et TRAVAUX COORDONNES (télécom et EP)

Commune	Adresse	Chiffage ART 8 Estimatif (HT)	Coordonnateur SPS	ETUDES	CTO	fil nu (mètres) PREVISIONNEL	fil torsadé (mètres)	Linéaire Total (mètres)	% fil nu	TOTAL prévisionnel (BT - EP - FT) en € HT	ABF
STAPLE	RUE DE LA MAIRIE ET RD161 RUE DE BAILLEUL	40 000 €	850,00 €	3 000,00 €	200,00 €	50	150	130	38%	50 000 €	NON
ZUYTPENE	CONTOUR DE L'EGLISE, LA PLACE	330 000,00 €	2 000,00 €	11 780,00 €	300,00 €	341	248	589	58%	688 000,00 €	OUI
ARNIELE	ROUTE DE LA POSTE	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ
EECKE	RUE DE LA MAIRIE RUE DU CLOCHER	95 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €	300,00 €	183	117	300	61%	170 000,00 €	OUI
HAZEBROUCK	RUE DE VIEUX BERQUIN PHASE 1	450 000,00 €	3 600,00 €	15 000,00 €	150,00 €	475	575	1050	45%	787 500,00 €	OUI
HAZEBROUCK	RUE DE VIEUX BERQUIN PHASE 2	450 000,00 €	3 600,00 €	15 000,00 €	150,00 €	475	575	1050	45%	787 500,00 €	OUI
HOUTKERQUE	CONTOUR DE L'EGLISE	110 000,00 €	2 000,00 €	9 000,00 €	300,00 €	0	270	270	0%	150 000,00 €	OUI
METEREN	RUE DES CHARMILLES	115 000,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €	300,00 €	0	256	256	0%	255 000,00 €	NON
REXPOIDE	RUE DE BAMBECQUE	245 000,00 €	2 000,00 €	16 000,00 €	300,00 €	150	100	250	60%	295 500,00 €	NON
BORRE	ROUTE NATIONALE	120 000,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €	300,00 €	400	0	400	100%	300 000,00 €	NON
WEMEARS-CAPPEL	ROUTE DE WATTEN ROUTE DE L'ANGE	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ	ANNULÉ
STEENVOORDE	RUE DES CENDRES	95 000,00 €	700,00 €	4 500,00 €	250,00 €	80	0	180	44%	145 000,00 €	OUI
HOLQUE	ROUTE DE BOURBOURG	103 000,00 €	1 500,00 €	18 000,00 €	300,00 €	300	160	260	38%	180 000,00 €	NON
		1 703 000 €	18 650,00 €	91 780,00 €	2 700,00 €	2154	2141	4165	52%	3 608 500 €	



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D04
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux d'effacement et enfouissement des réseaux basse tension dits travaux Article 8 et travaux coordonnés 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D04-DE-1-1_0.xml	text/xml	1196
Nom original :		
D__lib N__04072022 D04 _ Actualisation Programme 2022 travaux Art 8.pdf	application/pdf	210810
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	210810
Nom original :		
4 _ Annexe _ prog travaux ART 8 et travaux coord.pdf	application/pdf	135001
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D04-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	135001

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>12 juillet 2022 à 15h59min20s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>12 juillet 2022 à 15h59min21s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>12 juillet 2022 à 15h59min22s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>12 juillet 2022 à 15h59min29s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-07-12</i>

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D05

Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD)
ELECTRICITE : Convention avec ENEDIS pour la mise en œuvre du
programme ADELE (cartographie et localisation des branchements)

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 précitée, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N°04072022/D05
Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD)
ELECTRICITE : Convention avec ENEDIS pour la mise en œuvre du
programme ADELE (cartographie et localisation des branchements)

Exposé et proposition - Rapport de Edmond TURPIN, Vice-Président :

Cette convention vise à expérimenter les modalités dans lesquelles l'autorité concédante communique à Enedis des informations concernant les branchements en vue de la mise à jour, et ainsi du maintien dans la durée de la qualité, des données de l'inventaire détaillé et localisé des ouvrages conformément aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 10 février 2020 fixant le contenu et les délais de production de l'inventaire détaillé et localisé des ouvrages des concessions de distribution d'électricité prévu à l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer avec ENEDIS, la convention relative à la mise en œuvre du programme ADELE.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD électricité ne prennent pas part au vote

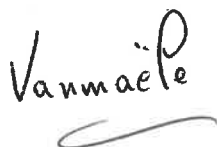
La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité (voir visa).

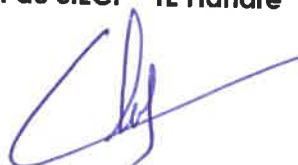
Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK

Vice-Président du SIECF – TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D05
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Convention avec ENEDIS pour la mise en oeuvre du programme ADELE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D05-DE-1-1_0.xml	text/xml	1104
Nom original :		
D_lib N_04072022 D05_Conv ENEDIS_Prog ADELE.pdf	application/pdf	201044
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	201044
Nom original :		
convention SIECF ENEDIS _ projet ADELE.pdf	application/pdf	257317
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D05-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	257317

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2022 à 10h44min02s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>13 juillet 2022 à 10h44min03s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>13 juillet 2022 à 10h44min15s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2022 à 10h44min23s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-07-13</i>

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D06

**Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD)
ELECTRICITE : Fixation du taux de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur
le réseau électrique, Télécom, Eclairage Public et IRVE**

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 précitée, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N°04072022/D06
Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD)
ELECTRICITE : Fixation du taux de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur
le réseau électrique, Télécom, Eclairage Public et IRVE

Exposé et proposition - Rapport de Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président :

Par délibération du 15 novembre 2018, le Comité syndical a fixé le taux de maîtrise d'œuvre (lorsque la maîtrise d'œuvre est exercée en interne par les services techniques du SIECF territoire d'énergie Flandre) à 6% du montant HT des travaux. En raison de la complexification des procédures et notamment la mise en place du programme ADELE, il est proposé de fixer le taux de maîtrise d'œuvre à 8% du montant HT à compter du 1^{er} septembre 2022.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AOD électricité ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance

Vanmaele



Jean-Luc CLEENEWERCK

Vice-Président du SIECF – TE Flandre

[Signature]

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D06
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) ELECTRICITE : Fixation du taux de maîtrise d'oeuvre pour les travaux sur le réseau électrique, télécom, Eclairage Publique, IRVE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D06-DE-1-1_0.xml	text/xml	1024
Nom original :		
D_lib N_04072022 D06 _ Fixation taux matirise d_oeuvre.pdf	application/pdf	208523
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	208523

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juillet 2022 à 17h16min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juillet 2022 à 17h16min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juillet 2022 à 17h17min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juillet 2022 à 17h17min11s	Reçu par le MI le 2022-07-12

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D07

Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 précitée, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déleguée titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Lambert LE LAY	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Bernard BENOUIWT	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Régis DECOUVELAERE	Délégué titulaire	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Didier BILLIET	Délégué titulaire	STAPLE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Délégué titulaire	STRAZEELE
M. Benoît LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Dominique CHARLEMAGNE	Délégué suppléant	WATTEN
Mme Anne VANPEENE	Déleguée titulaire	WINNEZEELE
M. Philippe PERRIN	Délégué titulaire	WULVERDINGHE
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL

POUVOIRS : 15

M. Arnaud DEVILLEZ, délégué titulaire de BAILLEUL a donné pouvoir à M. Emmanuel FURLAN
M. Paul-Loup TRONQUOY, délégué titulaire de BERGUES a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
Mme Danielle MAMETZ, déléguée titulaire de BOESEGHEM a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Philippe MASQUELIER, délégué titulaire de FLÊTRE a donné pouvoir à M. Alexandre BARLOY
Mme Elise DORMION, déléguée titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Jean-Luc CAPPAERT, délégué titulaire de HONDEGHEM a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Patrick LESCORNEZ, délégué titulaire de HOYMILLE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LEFEBVRE
M. Joël LEURS, délégué titulaire de MERCKEGHEM a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
M. Rodrigue BOURNONVILLE, délégué titulaire de MORBECQUE a donné pouvoir à M. Franck MEURILLON
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Laurent VANPOUILLE
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENEVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON-CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT
M. Guillaume CARTON, délégué titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
Mme Caroline NORBERT, déléguée titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N° 04072022/D07
Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022

Exposé et proposition - Rapport de Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Il est proposé au Comité de valider le programme prévisionnel actualisé des travaux pour 2022 selon le tableau annexé.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Eclairage Public ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

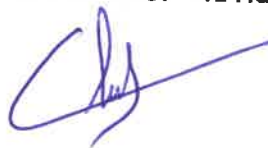
Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK

Vice-Président du SIECF – TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



COMITE DU 04/07/2022 - actualisation PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200036895-20220704-04072022_D07-DE

MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE SUR LE TERRITOIRE DU SIECF

Commune	Adresse	Estimation (HT)	Estimation (TTC)
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE PAUL GAUSSET PARKING DE LA GARE	29 500,00 €	35 400,00 €
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES SPORTS LIBERATION PERCHE ET PRETS	26 500,00 €	31 800,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 4	135 000,00 €	162 000,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES TRAVAUX 2022	125 000,00 €	150 000,00 €
BAMBECQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE		- €
BAVINCHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	68 000,00 €	81 600,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RD916	10 000,00 €	
BERGUES	MISE EN VALEUR PORTE DE CASSEL ET PORTE DE BIERNE	REPORT EN 2023	
BERGUES	MISE EN VALEUR TOUR CARRE ET TOUR POINTU	165 000,00 €	198 000,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC FAUBOURG DE CASSEL	50 000,00 €	60 000,00 €
BIERNE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE BERGUES CHEMINEMENT PIETON	77 000,00 €	92 400,00 €
BLARINGHEM	CREATION ECLAIRAGE PUBLIC PARC DE JEU	30 000,00 €	36 000,00 €
BOESEGHEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (D406, D122, D238, D943B) PHASE 2	4 000,00 €	4 800,00 €
BOLLEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES PEUPLIERS, RUE DE L'EGLISE ET CHEMIN DES 5 RUES	26 000,00 €	31 200,00 €
BORRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	85 000 €	102 000,00 €
BUYSSCHEURE	CREATION DE 3 ENSEMBLES SOLAIRE DANS DIVERS RUES DE LA COMMUNE	7 500 €	9 000,00 €
CAESTRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AV GENERAL DE GAULLE, ROUTE DE BAILLEUL (D933)	40 000 €	48 000,00 €
CAESTRE	RENOVATION DES PROJECTEURS DE LA MISE EN VALEUR DE L'EGLISE	6 000,00 €	7 200,00 €
CCFI	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC AIRE DE CO VOITURAGE DE STEENVOORDE	23 500,00 €	28 200,00 €
CCFI	POLE GARE BAVINCHOVE/CASSEL (D933)	45 000,00 €	54 000,00 €
CROCHTE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (D110)	REPORT EN 2023	
EBBLINGHEM	CREATION ECLAIRAGE SOLAIRE PARKING DE LA SALLE DE FETES	4 100,00 €	4 920,00 €
ESQUELBECQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU SOUVENIR	18 000,00 €	21 600,00 €
ESQUELBECQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE TRAVERSIERE	28 000,00 €	33 600,00 €
FLETRE	RENOVATION ECLAIRAGE JARDIN PUBLIC RUE DES SAULES	3 700,00 €	4 440,00 €
FLETRE	RENOVATION ECLAIRAGE JARDIN PUBLIC (PARC)	11 500,00 €	13 800,00 €
HERZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLERE ROUTE DE WORMHOUT	20 000,00 €	24 000,00 €
HERZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WORMHOUT ET DIVERS RUES	55 000,00 €	66 000,00 €
HOLQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC WATTENDAM	20 000,00 €	24 000,00 €
KILLEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	200 000,00 €	240 000,00 €
LAVENTIE	CREATION ECLAIRAGE SOLAIRE TERRAIN DU COSEC	95 000,00 €	114 000,00 €
LE DOULIEU	RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC GRAND RUE ET PARKING DU STADE	35 000,00 €	42 000,00 €
LE DOULIEU	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR PASSAGE PIETON RUE LOUF	7 000,00 €	8 400,00 €
LE DOULIEU	CREATION D'UN FEU TRICOLERE GRAND RUE	21 000,00 €	25 200,00 €
LOOBERGHE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU PRESBYTERE	13 500,00 €	16 200,00 €
LOOBERGHE	CREATION D'UN FEU TRICOLERE, ROUTE DE CASSEL	27 900,00 €	33 480,00 €
LOOBERGHE / DRINCHAM	ROUTE DE LOOBERGHE (MITOYEN DRINCHAM) (D11) + RUES DES VIEUX MOULIN	37 000,00 €	44 400,00 €
MERCKEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, BOLLEZELE ET HAMEAU DE LYNCK (D226)	56 500,00 €	67 800,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU GENERAL DE GAULLE ET RUE DUHAMEL	32 000,00 €	38 400,00 €
MERVILLE	MODIFICATION ET NORMALISATION D'UN FEU TRICOLERE, RUE FERDINAND CAPELLE	4 950,00 €	5 940,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING ECOLE DU SART, RUE D'AIRE (D122) ET RUE PASTEUR	180 000,00 €	216 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

MERVILLE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, RUE D'AIRE PARKING DE L'ECOLE DU SART		Reçu en préfecture le 13/07/2022	32 400,00 €
MERVILLE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, RD122, HAMEAU DU SART		Affiché le 13/07/2022	32 400,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 1	REPORT EN 2023		
MILLAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE (D46)		ID : 059-200036895-20220704-04072022_D07-DE	
NEUF BERQUIN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE CASSEL ET D'ESTAIRES	REPORT EN 2023		
NIEPPE	RENOVATION DES FEUX TRICOLORES RUE D'ARMENTIERES		50 000,00 €	60 000,00 €
NIEURLET	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU HAM		6 000 €	7 200,00 €
NOORDPEENE	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ACCES AU NOUVEAU CIMETIERE		8 500 €	10 200,00 €
OOST-CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT DES AUBEPINES ET RUE DE L'EGLISE		12 500,00 €	15 000,00 €
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE NATIONNALE		11 500,00 €	13 800,00 €
OXELAERE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE CASSEL		32 000,00 €	38 400,00 €
PITGAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DU SPREY,		18 300,00 €	21 960,00 €
SAINT-MOMELIN	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE BERGUES		35 000,00 €	42 000,00 €
SAINT PIERRE BROUCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BISTADE (D110)		16 000,00 €	19 200,00 €
SERCUS	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE CONTOUR DE L'EGLISE ET RUE DE VERDUN		31 000,00 €	37 200,00 €
STAPLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BRASSERIE		10 000,00 €	12 000,00 €
STEENE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC GRAND MILLEBRUGGHE		109 000 €	130 800,00 €
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE		800 000 €	960 000,00 €
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES PHASE 2		400 000,00 €	480 000,00 €
STRAZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLORES ROUTE D'HAZEBROUCK		29 000,00 €	34 800,00 €
VOLCKERINCKHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE		87 000,00 €	104 400,00 €
WARHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE L'EGLISE? RUE DU CANAL, REXPOEDE ET DE L'EST		150 000,00 €	180 000,00 €
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE, CLOS DE LA COLME, PARKING DE LA MAIRIE ET SALLE HARLAY		22 000,00 €	26 400,00 €
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES		75 000,00 €	90 000,00 €
WINNEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN VERT		30 000,00 €	36 000,00 €
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 2		200 000,00 €	240 000,00 €
ZUYTPEENE	CREATION FEUX TRICOLORES (D138)		28 000,00 €	33 600,00 €
			4 101 950,00 €	4 910 340,00 €



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D07
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence Eclairage Public : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D07-DE-1-1_0.xml	text/xml	1041
Nom original :		
D_lib N_04072022 D07 _ Actu Prog EP 2022.pdf	application/pdf	194372
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	194372
Nom original :		
4 _ Annexe _ prog travaux EP .pdf	application/pdf	154602
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D07-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	154602

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2022 à 10h28min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2022 à 10h28min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juillet 2022 à 10h28min37s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2022 à 10h28min40s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-07-13</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N°04072022/D08

Finances Publiques : Information sur la réforme de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCHIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

Délibération N° 04072022/D08
Finances Publiques : Information sur la réforme de la Taxe sur la
Consommation Finale d'Electricité (TCFE)

Exposé - Rapport de Jean-Luc CLEENEWERCK, Vice-Président :

M CLEENEWERCK informe l'assemblée que :

- ⇒ le recouvrement de la taxe est confié aux services de la DGFIP à compter du 1er janvier 2023 ;
- ⇒ l'article L5212-24 du CGCT qui autorise le reversement aux communes d'une part de la TCFE reste inchangé ;
- ⇒ les conventions de reversement actuellement en vigueur restent inchangées pour 2023.

Adoption :

Le Comité prend acte de la réforme.


Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D08
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Finances Publiques : Information sur la réforme de la TCFE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D08-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D08-DE-1-1_0.xml	text/xml	885
Nom original :		
D__lib N__04072022 D08 _ TCFE.pdf	application/pdf	195139
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	195139

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 août 2022 à 15h26min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 août 2022 à 15h26min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 août 2022 à 15h26min50s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 août 2022 à 15h27min02s	Reçu par le MI le 2022-08-12

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D09

Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ - Point sur les négociations avec GRDF : renouvellement du contrat de concession gaz au périmètre de la concession historique

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIUEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N° 04072022/D09
Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD)
GAZ - Point sur les négociations avec GRDF : renouvellement du contrat
de concession gaz au périmètre de la concession historique

Exposé - Rapport de Franck MEURILLON, Vice-Président :

M Franck MEURILLON indique à l'Assemblée que :

- ⇒ Le modèle national est définitivement adopté par GRDF et la FNCCR
- ⇒ Le syndicat a signé l'accord de méthode avec GRDF le 7 juin 2022
- ⇒ La phase diagnostic est en cours
- ⇒ Les prochaines réunions de travail avec GRDF sont programmées en septembre 2022

Adoption :

Le Comité prend acte.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D09
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique (AOD) GAZ : Point sur les négociations avec GRDF - Renouvellement du contrat de concession gaz au périmètre de la concession historique
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2 - Délégation de service public
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D09-DE-1-1_0.xml	text/xml	1025
Nom original :		
D_lib N_04072022 D09 _ AOD Gaz.pdf	application/pdf	204014
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	204014

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 août 2022 à 15h30min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 août 2022 à 15h30min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 août 2022 à 15h30min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 août 2022 à 15h30min54s	Reçu par le MI le 2022-08-12

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022 Délibération N° 04072022/D10 Compétence Eclairage Public - Information sur le conservatoire botanique à Bailleul - Opération de mécénat

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCHIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**Délibération N°04072022/D10
Compétence Eclairage Public - Information sur le conservatoire
botanique à Bailleul - Opération de mécénat**

Exposé - Rapport de Jérôme VERMERSCH, Vice-Président :

Le Conservatoire botanique national de Bailleul (situé sur un terrain appartenant à la commune de Bailleul) a sollicité le SIECF TE FLANDRE pour un appui à la rénovation de son éclairage public.

Les objectifs de cette opération sont : économies d'énergie, sécurité et surtout préservation de la biodiversité

Un projet de mécénat est en cours : plusieurs entreprises ont accepté de réaliser le projet par le biais d'une convention de mécénat.

Les services techniques du Syndicat assureront le suivi technique du chantier

Adoption :

Le Comité syndicat prend acte.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D010
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence Eclairage Public : Information sur le Conservatoire botanique à Bailleul - Opération de mécénat
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D010-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D010-DE-1-1_0.xml	text/xml	934
Nom original :		
D__lib N__04072022 D10 _ Comp EP _ Conserv Botanique Bailleul.pdf	application/pdf	200610
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D010-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	200610

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 août 2022 à 16h55min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 août 2022 à 16h55min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 août 2022 à 16h55min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 août 2022 à 17h00min22s	Reçu par le MI le 2022-08-11

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022 Délibération N°04072022/D11 Compétence IRVE : Schéma Directeur des IRVE - Information

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU

Délibération N°04072022/D11 Compétence IRVE : Schéma Directeur des IRVE - Information

Exposé - Rapport de Christian DELASSUS, Vice-Président :

Christian Delassus rappelle à l'Assemblée que le Schéma Directeur des IRVE (SD IRVE) mutualisé entre le SIECF TE Flandre et la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) a été :

- ⇒ Adopté par délibération du Comité syndical du SIECF TE Flandre en date du 24/01/2022
- ⇒ Adopté par délibération du Conseil Communautaire de la CCFL en date du 24/02/2022
- ⇒ Transmis en préfecture le 20/05/2022
- ⇒ Présenté aux élus, aux partenaires et à la presse le 07/06/2022 à La Gorgue

Ce schéma est le fruit d'un travail collaboratif entre le SIECF TE Flandre, la CCFL, l'Agence d'Urbanisme Flandre Dunkerque (AGUR) et ENEDIS.

Les documents de communication à destination des habitants ont été élaborés et la plaquette IRVE mise à jour.

M Delassus indique également à l'Assemblée, qu'en l'absence de remarque du Préfet formulée dans un délai de 2 mois (à compter du 20 mai 2022), le SD IRVE mutualisé entre le SIECF TE Flandre et la CC Flandre Lys sera applicable.

Adoption :

Le comité prend acte.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance

Vanmaele



Jean-Luc CLEENEWERCK

Vice-Président du SIECF - TE Flandre

Cleeneverck


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D11
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence IRVE : Schéma Directeur des IRVE - Information
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D11-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D11-DE-1-1_0.xml	text/xml	883
Nom original :		
D_lib N_04072022 D11 _ SD IRVE.pdf	application/pdf	203532
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	203532

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 août 2022 à 15h32min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 août 2022 à 15h32min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 août 2022 à 15h32min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 août 2022 à 15h37min20s	Reçu par le MI le 2022-08-12

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022 Délibération N°04072022/D12 Compétence IRVE : Modalités de participation des communes

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCHIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU

M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Lambert LE LAY	Délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
M. Bernard BENOUIWT	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Régis DECOUVELAERE	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SERCUS
M. Didier BILLIET	Délégué titulaire	SOCX
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STAPLE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Benoît LAURENT	Délégué titulaire	STRAZEELE
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WARHEM
M. Dominique CHARLEMAGNE	Délégué suppléant	WATTEN
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WATTEN
M. Philippe PERRIN	Délégué titulaire	WINNEZEELE
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	WULVERDINGHE
		ZEGERSCAPPEL

POUVOIRS : 15

M. Arnaud DEVILLEZ, délégué titulaire de BAILLEUL a donné pouvoir à M. Emmanuel FURLAN
M. Paul-Loup TRONQUOY, délégué titulaire de BERGUES a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
Mme Danielle MAMETZ, déléguée titulaire de BOESEGHEM a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Philippe MASQUELIER, délégué titulaire de FLËTRE a donné pouvoir à M. Alexandre BARLOY
Mme Elise DORMION, déléguée titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Jean-Luc CAPPAERT, délégué titulaire de HONDEGHEM a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Patrick LESCORNEZ, délégué titulaire de HOYMILLE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LEFEBVRE
M. Joël LEURS, délégué titulaire de MERCKEGHEM a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
M. Rodrigue BOURNONVILLE, délégué titulaire de MORBECQUE a donné pouvoir à M. Franck MEURILLON
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Laurent VANPOUILLE
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENEVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON-CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT
M. Guillaume CARTON, délégué titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
Mme Caroline NORBERT, déléguée titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N°04072022/D12 Compétence IRVE : Modalités de participation des communes

Exposé et proposition - Rapport de Christian DELASSUS, Vice-Président :

Le SIECF territoire d'énergie Flandre est attributaire d'aides de l'Etat à savoir DSIL et FNADT. Il est également lauréat de l'appel à projet « Mobilité innovante » lancé par le Département du Nord.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SD IRVE, le SIECF territoire d'énergie Flandre va déployer des bornes 22kVA, 2 points de charge. Il convient de fixer les modalités financières.

Il est proposé de fixer la participation de la commune aux travaux 2022 à :

- * 3500 € HT pour la première borne 22KVA installée sur la commune,
 - * 5500€ HT pour les bornes 22kVA suivantes,
- dans la limite des bornes prévues au SD IRVE.

Le Syndicat supporte les frais d'étude, de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

La participation communale peut être budgétisée ou fiscalisée au choix de la Commune (Au vu du coût relativement modique du chantier, il n'est pas prévu d'étalement).

Il est précisé que les modalités fixées par délibération en date du 28 septembre 2020 relative aux bornes installées sur réseau d'éclairage public sont inchangées.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance

Vanmaele



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre

Cleeneverck

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D12
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence IRVE : Modalités de participation des communes
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D12-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D12-DE-1-1_0.xml	text/xml	883
Nom original :		
D_lib N_04072022 D12 _ IRVE Modalit_s financi__res.pdf	application/pdf	207227
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	207227

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juillet 2022 à 14h34min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juillet 2022 à 14h34min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juillet 2022 à 14h34min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juillet 2022 à 14h34min33s	Reçu par le MI le 2022-07-25



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524
HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022 Délibération N°04072022/D13 Compétence IRVE : Modalités de participation pour la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI)

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

Délibération N°04072022/D13
Compétence IRVE : Modalités de participation pour la Communauté de
Communes Flandre Intérieure (CCFI)

Exposé et proposition - Rapport de Christian DELASSUS, Vice-Président :

Par convention en date du 22/01/2018, le SIECF territoire d'énergie Flandre et la CCFI collaborent à l'implantation de bornes IRVE sur les zones communautaires (notamment pôles gare, zones d'activités,).

Dans ce cadre, par délibération en date du 27 septembre 2018, le Syndicat a, en accord avec la CCFI, prévu l'implantation de deux bornes IRVE, respectivement dans les pôles gares de Renescure et Bavinchove/Cassel, il était également prévu que le SIECF prenne à sa charge le coût de fourniture de ces 2 bornes IRVE. Les coûts de pose et de raccordement restant à charge de la CCFI.

Il est précisé que la borne 22kVA du pôle gare de Renescure est en fonction, celle du pôle gare de Bavinchove est actuellement en travaux.

La CCFI souhaite installer des bornes supplémentaires notamment dans les pôles gare, les aires de co-voiturage, les zones communautaires.

Il est proposé de fixer la participation de la CCFI selon les modalités suivantes :

- Borne 22kVA 2 points de charge : 5500 € par borne
- Borne sur réseau d'éclairage public 1 point de charge : 2000 € par borne.

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D13
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence IRVE : Modalités de participation pour la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI)
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D13-DE-1-1_0.xml	text/xml	927
Nom original :		
D__lib N__04072022 D13_IRVE Modalit__s financi__res CCFI.pdf	application/pdf	212828
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	212828

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juillet 2022 à 14h56min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juillet 2022 à 14h56min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juillet 2022 à 14h56min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juillet 2022 à 14h57min06s	Reçu par le MI le 2022-07-25

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022 Délibération N°04072022/D14 Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCHIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

Délibération N° 04072022/D14

Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022

Exposé et proposition - Rapport de Christian DELASSUS, Vice-Président :

Il est proposé au Comité de valider le programme prévisionnel actualisé de travaux pour 2022 selon le tableau ci-après.

COMITE DU 4 JUILLET 2022 - PROGRAMME IRVE PREVISIONNEL 2022 et DEBUT 2023						
	COMMUNES	Bornes 3 à 7 kw	Bornes 2x22kw	Nombre de point charge	MONTANTS PREVISIONNEL DES INSTALLATIONS	RDV
	Bailleul	5		5	55 000,00 €	EN COURS
	Eecke	1		1	11 000,00 €	EN COURS
	Esquelbecq	1		1	11 000,00 €	EN COURS
	Hondeghem	1		1	11 000,00 €	28-juin-22
	Meteren	1		1	11 000,00 €	06-juil-22
	Pradelles	1		1	11 000,00 €	30-juin-22
	Steene	1		1	11 000,00 €	30-juin-22
	Strazelee	1		1	11 000,00 €	27-juin-22
	Sercus	1		1	11 000,00 €	ATTENTE DE DELIBERATION
Total		13		13	143 000,00 €	
	Bailleul		1	2	13 000,00 €	EN COURS
	Bergues		2	4	26 000,00 €	EN COURS
	Caestre		1	2	13 000,00 €	EN COURS
	Le Doulieu		1	2	13 000,00 €	ATTENTE DE DELIBERATION
	Houtkerque		1	2	13 000,00 €	EN COURS
	Sainte Marie Cappel		1	2	13 000,00 €	EN COURS
	Steenwerck		1	2	13 000,00 €	EN COURS
	Zegerscappel		1	2	13 000,00 €	EN COURS
	Volckerinckhove		1	2	13 000,00 €	EN COURS
Total			11	22	130 000,00 €	

Adoption :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance

Vanmaele



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre

A handwritten signature in black ink, appearing to be "JLC", written over a horizontal line.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D14
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence IRVE : Actualisation du programme prévisionnel de travaux 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D14-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D14-DE-1-1_0.xml	text/xml	899
Nom original :		
D_lib N_04072022 D14 _ IRVE Actualisation prog trvx 2022.pdf	application/pdf	268999
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	268999

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juillet 2022 à 17h15min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juillet 2022 à 17h15min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juillet 2022 à 17h15min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juillet 2022 à 17h20min51s	Reçu par le MI le 2022-07-25

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D15

Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie (MDE) - Décret tertiaire et obligation OPERAT - Accompagnement du SIECF TE Flandre à destination des collectivités et établissements publics du territoire

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCEIUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N° 04072022/D15
Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie (MDE) - Décret tertiaire et obligation OPERAT - Accompagnement du SIECF TE Flandre à destination des collectivités et établissements publics du territoire

Exposé et proposition - Rapport de Hervé DELVA, Vice-Président :

Le décret dit « décret tertiaire » ou « décret rénovation tertiaire » ou « Eco Energie Tertiaire » précise les modalités d'application de l'article 175 de la loi 2018-1021 du 23 novembre 2018 dite Loi ELAN (portant évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique).

Il a été créé pour maîtriser la demande d'énergie et favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques des bâtiments tertiaires en France. Dans ce cadre, les collectivités ont obligation de déclarer les consommations énergétiques de leurs bâtiments de plus de 1000 m² (ou ensemble de bâtiments sur unité foncière, bâtiments culturels exclus)

Le SIECF territoire d'énergie Flandre a réalisé un recensement auprès des collectivités du territoire et a proposé un webinaire d'information.

Après avis favorable du Bureau syndical en date du 12 mai 2022, il est proposé que les services du SIECF territoire d'énergie Flandre puissent remplir la plateforme OPERAT pour le compte des collectivités du territoire et établissements publics du territoire qui en font la demande.

La participation de la collectivité ou établissement public est fixée ainsi pour l'année 2022 :

De 1 à 5 sites : 250 € forfait + 50 € par bâtiment

De 6 à 10 sites : 300 € forfait + 50 € par bâtiment

Plus de 10 sites : 500 € forfait + 50 € par bâtiment

Adoption :

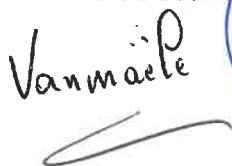
La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK

Vice-Président du SIECF - TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D15
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie (MDE) - Décret tertiaire et obligation OPERAT - Accompagnement du SIECF TE Flandre à destination des collectivités et établissements publics du territoire
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D15-DE-1-1_0.xml	text/xml	1040
Nom original :		
D_lib N_04072022 D15_TE_MDE_D_cret tertiaire OPERAT.pdf	application/pdf	221749
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	221749

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juillet 2022 à 17h20min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juillet 2022 à 17h20min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juillet 2022 à 17h20min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juillet 2022 à 17h21min01s	Reçu par le MI le 2022-07-25

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D16

Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie (MDE) - Programme ACTEE 2 - Opération Capteurs de CO2 pour les écoles maternelles et primaires, et bâtiments éducatifs du territoire - modification de modalités de prise en charge

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE

M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU
Mme Bernadette DELANGUE	Déléguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délégué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déléguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délégué titulaire	MERVILLE
M. Fabrice GREBET	Délégué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délégué titulaire	MILLAM
M. Philippe BERTIN	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Franck MEURILLON	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Michel COINTE	Délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délégué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déléguée titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Lambert LE LAY	Délégué titulaire	RENECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délégué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délégué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déléguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	Déléguée titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Bernard BENOJWIT	Délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Régis DECOUVELAERE	Délégué titulaire	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délégué titulaire	SOCX
M. Didier BILLIET	Délégué titulaire	STAPLE
M. Alain DAVROUX	Délégué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délégué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déléguée titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délégué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Délégué titulaire	STRAZEELE
M. Benoît LAURENT	Délégué titulaire	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délégué titulaire	WATTEN
M. Dominique CHARLEMAGNE	Délégué suppléant	WATTEN
Mme Anne VANPEENE	Déléguée titulaire	WINNEZEELE
M. Philippe PERRIN	Délégué titulaire	WULVERDINGHE
M. Stéphane DEKEISTER	Délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL

POUVOIRS : 15

M. Arnaud DEVILLEZ, délégué titulaire de BAILLEUL a donné pouvoir à M. Emmanuel FURLAN
M. Paul-Loup TRONQUOY, délégué titulaire de BERGUES a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
Mme Danielle MAMETZ, déléguée titulaire de BOESEGHEN a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Philippe MASQUELIER, délégué titulaire de FLËTRE a donné pouvoir à M. Alexandre BARLOY
Mme Elise DORMION, déléguée titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Jean-Luc CAPPAERT, délégué titulaire de HONDEGHEM a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Patrick LESCORNEZ, délégué titulaire de HOYMILLE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LEFEBVRE
M. Joël LEURS, délégué titulaire de MERCKEGHEM a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
M. Rodrigue BOURNONVILLE, délégué titulaire de MORBECQUE a donné pouvoir à M. Franck MEURILLON
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Laurent VANPOUILLE
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENEVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON-CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoît LAURENT
M. Guillaume CARTON, délégué titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
Mme Caroline NORBERT, déléguée titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N° 04072022/D16
Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie (MDE) - Programme ACTEE 2 - Opération Capteurs de CO2 pour les écoles maternelles et primaires, et bâtiments éducatifs du territoire - modification de modalités de prise en charge

Exposé et proposition - Rapport de Hervé DELVA, Vice-Président :

Le Syndicat est lauréat du programme ACTEE 2. Dans ce cadre, par délibération en date du 24 janvier 2022 le Comité syndical a validé l'utilisation de certains crédits ACTEE 2 pour accompagner les communes dans l'achat de capteurs de CO2 pour les écoles maternelles et primaires, et bâtiments éducatifs.

L'enveloppe disponible à la FNCCR est d'environ 10 000€. A ce jour nous avons reçu très peu de demande des collectivités du territoire.

Aussi il est proposé de ne pas limiter les demandes à un capteur par commune. Les communes pourront transmettre des demandes dans la limite de l'enveloppe ouverte par la FNCCR.

Il est à noter que les factures éligibles à ce dispositif devront avoir été émises entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022.

Adoption :

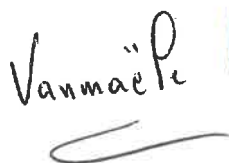
La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele

Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK

Vice-Président du SIECF – TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D16
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Transition énergétique et Maitrise de la Demande en Energie (MDE) - Programme ACTEE 2 - Opération Capteurs de CO2 pour les écoles maternelles et primaires, et bâtiments éducatifs du territoire - Modification de modalités de prise en charge
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D16-DE-1-1_0.xml	text/xml	1065
Nom original :		
D__lib N__04072022 D16__TE_MDE__Op__ration Capteurs CO2.pdf	application/pdf	219014
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	219014

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juillet 2022 à 17h24min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juillet 2022 à 17h24min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juillet 2022 à 17h24min05s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>25 juillet 2022 à 17h24min14s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-07-25</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022

Délibération N° 04072022/D17

Compétence Télécom Numérique - Démontage des matériels de montée en débit par technologie radio (Xilan) : Modalités opérationnelles

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 73 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCHIEUX	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAVERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

Mme Bernadette DELANGUE	Déleguée titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	Délegué titulaire	LEDRINGHEM
M. Didier DEHORTER	Délegué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	Délegué titulaire	LOOBERGHE
Mme Danielle VANMAELE	Déleguée titulaire	MERCKEGHEM
M. Joël DUYCK	Délegué titulaire	MERVILLE
M. Fabrice GREBET	Délegué titulaire	MILLAM
M. Rémi MARION	Délegué titulaire	MILLAM
M. Philippe BERTIN	Délegué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Sylvain PETITPREZ	Délegué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Franck MEURILLON	Délegué titulaire	NIEPPE
M. Michel COINTE	Délegué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	Délegué titulaire	NIEURLET
Mme Séverine BELLEVAL	Déleguée titulaire	NIEURLET
M. Emmanuel MONKERHEY	Délegué titulaire	NOORDPEENE
M. Albert PIETERSOONE	Délegué titulaire	NOORDPEENE
M. Jean-Luc DEBERT	Délegué titulaire	OUDEZEELE
M. Lambert LE LAY	Délegué titulaire	RENSCURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	Délegué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	Délegué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	Délegué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Thierry DEQUIDT	Délegué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Frédéric VANDENBRIELE	Délegué titulaire	SAINT-JANS-CAPPEL
M. Jean-Charles COURQUIN	Délegué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie-Noëlle MACREL	Déleguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Patrick DEWINTER	Délegué titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	Déleguée titulaire	SAINT-PIERRE-BROUCK
Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	Déleguée titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Bernard BENOUIWT	Délegué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Régis DECOUVELAERE	Délegué titulaire	SERCUS
M. Jean DELANNOY	Délegué titulaire	SOCX
M. Didier BILLIET	Délegué titulaire	STAPLE
M. Alain DAVROUX	Délegué titulaire	STEENE
M. Samuel DEGEZELLE	Délegué titulaire	STEENE
Mme Edith STAELEN	Déleguée titulaire	STEENVOORDE
M. Patrice SEINGIER	Délegué titulaire	STEENWERCK
M. Jean-Benoît RUCKEBUSCH	Délegué titulaire	STRAZEELE
M. Benoît LAURENT	Délegué titulaire	WARHEM
M. Marc DAMBRICOURT	Délegué titulaire	WATTEN
M. Dominique CHARLEMAGNE	Délegué suppléant	WATTEN
Mme Anne VANPEENE	Déleguée titulaire	WINNEZEELE
M. Philippe PERRIN	Délegué titulaire	WULVERDINGHE
M. Stéphane DEKEISTER	Délegué titulaire	ZEGERSCAPPEL

POUVOIRS : 15

M. Arnaud DEVILLEZ, délégué titulaire de BAILLEUL a donné pouvoir à M. Emmanuel FURLAN
M. Paul-Loup TRONQUOY, délégué titulaire de BERGUES a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
Mme Danielle MAMETZ, déléguée titulaire de BOESEGHEM a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Philippe MASQUELIER, délégué titulaire de FLÊTRE a donné pouvoir à M. Alexandre BARLOY
Mme Elise DORMION, déléguée titulaire de HAZEBROUCK a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Jean-Luc CAPPAERT, délégué titulaire de HONDEGHEM a donné pouvoir à M. Jean-Luc DEBERT
M. Patrick LESCORNEZ, délégué titulaire de HOYMILLE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LEFEBVRE
M. Joël LEURS, délégué titulaire de MERCKEGHEM a donné pouvoir à Mme Danielle VANMAELE
M. Rodrigue BOURNONVILLE, délégué titulaire de MORBECQUE a donné pouvoir à M. Franck MEURILLON
M. Didier DEWYNTER, délégué titulaire de RUBROUCK a donné pouvoir à M. Laurent VANPOUILLE
M. Yves DEBRUYNE, délégué titulaire de STEENVOORDE a donné pouvoir à Mme Edith STAELEN
M. Patrice LAUWERIE, délégué titulaire de WALLON-CAPPEL a donné pouvoir à M. Hervé DELVA
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT
M. Guillaume CARTON, délégué titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
Mme Caroline NORBERT, déléguée titulaire de WEST-CAPPEL a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS

VOTANTS : 88

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Délibération N° 04072022/D17
Compétence Télécom Numérique - Démontage des matériels de montée en débit par technologie radio (Xilan) : Modalités opérationnelles

Exposé et proposition - Rapport de Anne VANPEENE, Vice-Président :

Le déploiement de la fibre numérique touche désormais à sa fin. En Flandre, il n'y a désormais plus d'usagers du réseau de montée en débit par technologie radio (Xilan). Il s'avère que ces matériels ont été installés par diverses communautés de communes du territoire avant 2014.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le SIECF territoire d'énergie Flandre exerce la compétence télécom numérique sur 97 des 98 communes du territoire. Il convient désormais de démonter le matériel devenu inutile afin notamment de la recycler et d'éviter tout accident ou incident.

Il est proposé au Comité syndical :

- De valider le principe et la prise en charge du démontage des matériels de montée en débit par technologie radio (Xilan)
- De faire réaliser ce démontage par l'entreprise attributaire du marché de maintenance éclairage public, IRVE, feux tricolores
- Il est précisé que le matériel sera mis au rebus.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Cleeneverck", written over a light blue grid background.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D17
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Compétence Télécom Numérique - Démontage des matériels de montée en débit par technologie radio (Xilan) : Modalités opérationnelles
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D17-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D17-DE-1-1_0.xml	text/xml	957
Nom original :		
D__lib N__04072022 D17__T__I__com num__rique __Xilan.pdf	application/pdf	210721
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D17-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	210721

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juillet 2022 à 17h35min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juillet 2022 à 17h35min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juillet 2022 à 17h35min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juillet 2022 à 17h35min17s	Reçu par le MI le 2022-07-25

COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2022 Délibération N° 04072022/D18 - Administration Générale : Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau

Le 4 juillet 2022 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de Borre « Le Driehoek » à CAËSTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents et chaque délégué peut être porteur de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 24/06/2022

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 74 délégués

M. Didier GUENANTIN	Délégué titulaire	ARNEKE
M. Emmanuel FURLAN	Délégué titulaire	BAILLEUL
M. Jean-François VILLAIN	Délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Sébastien LESCIeux	Délégué titulaire	BIERNE
Mme Laetitia DEFEVER	Déléguée suppléante	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	Déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	Délégué titulaire	BISSEZEELE
M. Christophe BECUE	Délégué titulaire	BOESCHEPE
Mme Danielle MAMETZ	Déléguée titulaire	BOESEGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	Délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	Déléguée titulaire	BORRE
M. Olivier LOEWENGUTH	Délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	Délégué titulaire	CAPPELLEBROUCK
Mme Bernadette BROUCKE	Déléguée titulaire	CAPPELLEBROUCK
M. Stéphane DECAD	Délégué suppléant	CROCHTE
M. Frédéric PENET	Délégué titulaire	DRINCHAM
M. Henri RAMAUT	Délégué titulaire	EECKE
M. Alexandre BARLOY	Délégué titulaire	FLETRE
M. Aurélien ROYAL	Délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Stéphane DUCOURANT	Délégué titulaire	HARDIFORT
Mme Jocelyne DURUT	Déléguée suppléante	HAYERSKERQUE
M. Hervé DELVA	Délégué titulaire	HAZEBROUCK
Mme Valérie VANHERSEL	Déléguée titulaire	HERZEELE
M. Fabrice LAMIAUX	Délégué titulaire	HOLQUE
M. Jérôme VERMERSCH	Délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	Délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	Délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	Délégué titulaire	LA GORGUE
M. Jessy COUBY	Délégué suppléant	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	Délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Dominique WALBROU	Délégué titulaire	LE DOULIEU

**Délibération N° 04072022/D18 - Administration Générale :
Information sur les Décisions prises par le Président et le Bureau**

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL – Président :

En application de la délibération du Comité en date du 31 juillet 2020, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du SIECF.

Date	Nature	Objet
07/04/2022	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Plan sur l'égalité Hommes/Femmes
07/04/2022	Ressources Humaines	Délibération du Bureau syndical : Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'adjoint technique
07/04/2022	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Marché de travaux sur les réseaux en vue de l'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots)
07/04/2022	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Achat groupé d'audits énergétiques dans le cadre du programme ACTEE PEUPLIER
12/05/2022	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Marché de travaux concourant à la transition énergétique (en 3 lots) Marché 2022/01
12/05/2022	Marchés Publics	Délibération du Bureau syndical : Mandat spécial – Assises européennes de la transition énergétique à Genève du 31 Mai au 2 Juin 2022

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

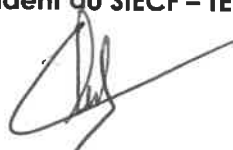
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité le (voir visa).

Danielle Vanmaele
Secrétaire de séance



Jean-Luc CLEENEWERCK
Vice-Président du SIECF – TE Flandre



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent sa publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	04072022_D18
Date de la décision :	2022-07-04 00:00:00+02
Objet :	Administration Générale : Information sur les décisions prises par le Président et le Bureau
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-200036895-20220704-04072022_D18-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20220704-04072022_D18-DE-1-1_0.xml	text/xml	918
Nom original :		
D__lib N__04072022 D18_ Informations d__cisions.pdf	application/pdf	212362
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20220704-04072022_D18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	212362

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juillet 2022 à 08h50min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juillet 2022 à 08h50min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juillet 2022 à 08h50min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juillet 2022 à 08h56min05s	Reçu par le MI le 2022-07-26



COMITE DU 04/07/2022 - actualisation PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2022

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200036895-20220704-04072022_D07-DE

MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE SUR LE TERRITOIRE DU SIECF

Commune	Adresse	Estimation (HT)	Estimation (TTC)
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE PAUL GAUSSET PARKING DE LA GARE	29 500,00 €	35 400,00 €
ARNEKE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES SPORTS LIBERATION PERCHE ET PRETS	26 500,00 €	31 800,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 4	135 000,00 €	162 000,00 €
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES TRAVAUX 2022	125 000,00 €	150 000,00 €
BAMBECQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE		- €
BAVINCHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	68 000,00 €	81 600,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RD916	10 000,00 €	
BERGUES	MISE EN VALEUR PORTE DE CASSEL ET PORTE DE BIERNE	REPORT EN 2023	
BERGUES	MISE EN VALEUR TOUR CARRE ET TOUR POINTU	165 000,00 €	198 000,00 €
BERGUES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC FAUBOURG DE CASSEL	50 000,00 €	60 000,00 €
BIERNE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE BERGUES CHEMINEMENT PIETON	77 000,00 €	92 400,00 €
BLARINGHEM	CREATION ECLAIRAGE PUBLIC PARC DE JEU	30 000,00 €	36 000,00 €
BOESEGHEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (D406, D122, D238, D943B) PHASE 2	4 000,00 €	4 800,00 €
BOLLEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES PEUPLIERS, RUE DE L'EGLISE ET CHEMIN DES 5 RUES	26 000,00 €	31 200,00 €
BORRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	85 000 €	102 000,00 €
BUYSSCHEURE	CREATION DE 3 ENSEMBLES SOLAIRE DANS DIVERS RUES DE LA COMMUNE	7 500 €	9 000,00 €
CAESTRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AV GENERAL DE GAULLE, ROUTE DE BAILLEUL (D933)	40 000 €	48 000,00 €
CAESTRE	RENOVATION DES PROJECTEURS DE LA MISE EN VALEUR DE L'EGLISE	6 000,00 €	7 200,00 €
CCFI	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC AIRE DE CO VOITURAGE DE STEENVOORDE	23 500,00 €	28 200,00 €
CCFI	POLE GARE BAVINCHOVE/CASSEL (D933)	45 000,00 €	54 000,00 €
CROCHTE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE (D110)	REPORT EN 2023	
EBBLINGHEM	CREATION ECLAIRAGE SOLAIRE PARKING DE LA SALLE DE FETES	4 100,00 €	4 920,00 €
ESQUELBECQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU SOUVENIR	18 000,00 €	21 600,00 €
ESQUELBECQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE TRAVERSIERE	28 000,00 €	33 600,00 €
FLETRE	RENOVATION ECLAIRAGE JARDIN PUBLIC RUE DES SAULES	3 700,00 €	4 440,00 €
FLETRE	RENOVATION ECLAIRAGE JARDIN PUBLIC (PARC)	11 500,00 €	13 800,00 €
HERZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLERE ROUTE DE WORMHOUT	20 000,00 €	24 000,00 €
HERZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WORMHOUT ET DIVERS RUES	55 000,00 €	66 000,00 €
HOLQUE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC WATTENDAM	20 000,00 €	24 000,00 €
KILLEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	200 000,00 €	240 000,00 €
LAVENTIE	CREATION ECLAIRAGE SOLAIRE TERRAIN DU COSEC	95 000,00 €	114 000,00 €
LE DOULIEU	RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC GRAND RUE ET PARKING DU STADE	35 000,00 €	42 000,00 €
LE DOULIEU	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR PASSAGE PIETON RUE LOUF	7 000,00 €	8 400,00 €
LE DOULIEU	CREATION D'UN FEU TRICOLERE GRAND RUE	21 000,00 €	25 200,00 €
LOOBERGHE	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU PRESBYTERE	13 500,00 €	16 200,00 €
LOOBERGHE	CREATION D'UN FEU TRICOLERE, ROUTE DE CASSEL	27 900,00 €	33 480,00 €
LOOBERGHE / DRINCHAM	ROUTE DE LOOBERGHE (MITOYEN DRINCHAM) (D11) + RUES DES VIEUX MOULIN	37 000,00 €	44 400,00 €
MERCKEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN, BOLLEZELE ET HAMEAU DE LYNCK (D226)	56 500,00 €	67 800,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU GENERAL DE GAULLE ET RUE DUHAMEL	32 000,00 €	38 400,00 €
MERVILLE	MODIFICATION ET NORMALISATION D'UN FEU TRICOLERE, RUE FERDINAND CAPELLE	4 950,00 €	5 940,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING ECOLE DU SART, RUE D'AIRE (D122) ET RUE PASTEUR	180 000,00 €	216 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

MERVILLE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, RUE D'AIRE PARKING DE L'ECOLE DU SART		Reçu en préfecture le 13/07/2022	32 400,00 €
MERVILLE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, RD122, HAMEAU DU SART		Affiché le	57 000,00 €
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 1	REPORT EN 2023		32 400,00 €
MILLAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE (D46)		ID : 059-200036895-20220704-04072022_D07-DE	
NEUF BERQUIN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE CASSEL ET D'ESTAIRES	REPORT EN 2023		
NIEPPE	RENOVATION DES FEUX TRICOLORES RUE D'ARMENTIERES		50 000,00 €	60 000,00 €
NIEURLET	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU HAM		6 000 €	7 200,00 €
NOORDPEENE	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ACCES AU NOUVEAU CIMETIERE		8 500 €	10 200,00 €
OOST-CAPPEL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT DES AUBEPINES ET RUE DE L'EGLISE		12 500,00 €	15 000,00 €
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE NATIONNALE		11 500,00 €	13 800,00 €
OXELAERE	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE CASSEL		32 000,00 €	38 400,00 €
PITGAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DU SPREY,		18 300,00 €	21 960,00 €
SAINT-MOMELIN	CREATION D'UN FEU TRICOLORE, ROUTE DE BERGUES		35 000,00 €	42 000,00 €
SAINT PIERRE BROUCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BISTADE (D110)		16 000,00 €	19 200,00 €
SERCUS	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE CONTOUR DE L'EGLISE ET RUE DE VERDUN		31 000,00 €	37 200,00 €
STAPLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BRASSERIE		10 000,00 €	12 000,00 €
STEENE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC GRAND MILLEBRUGGHE		109 000 €	130 800,00 €
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE		800 000 €	960 000,00 €
STEENWERCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERSES RUES PHASE 2		400 000,00 €	480 000,00 €
STRAZEELE	CREATION D'UN FEU TRICOLORES ROUTE D'HAZEBROUCK		29 000,00 €	34 800,00 €
VOLCKERINCKHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE		87 000,00 €	104 400,00 €
WARHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE L'EGLISE? RUE DU CANAL, REXPOEDE ET DE L'EST		150 000,00 €	180 000,00 €
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE, CLOS DE LA COLME, PARKING DE LA MAIRIE ET SALLE HARLAY		22 000,00 €	26 400,00 €
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DIVERS RUES		75 000,00 €	90 000,00 €
WINNEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN VERT		30 000,00 €	36 000,00 €
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RESORPTION LANTERNES TYPE BOULE PHASE 2		200 000,00 €	240 000,00 €
ZUYTPEENE	CREATION FEUX TRICOLORES (D138)		28 000,00 €	33 600,00 €
			4 101 950,00 €	4 910 340,00 €